

# VACCIN COVID-19



## Définitions des maladies pour les personnes atteintes de maladies chroniques et à haut risque

(selon OFSP 12.01.2021)

Groupes de maladie / maladies chroniques	
Maladies cardiaques	<ul style="list-style-type: none"><li>- Insuffisance cardiaque chronique Stade II de la NYHA et plus</li><li>- Cardiopathie ischémique chronique symptomatique malgré un traitement médical</li></ul>
Hypertension artérielle	<ul style="list-style-type: none"><li>- Hypertension résistante au traitement (&gt;160 mm Hg) ou hypertension avec complications cardiaques ou autre atteinte d'organes cibles</li></ul>
Maladies respiratoires	<ul style="list-style-type: none"><li>- Broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) GOLD II ou plus</li><li>- Emphysème / bronchiectasies sévères</li><li>- Pneumopathie interstitielle / Fibrose pulmonaire</li><li>- Maladies associées à une capacité pulmonaire fortement réduite</li></ul>
Maladies rénales	<ul style="list-style-type: none"><li>- Insuffisance rénale chronique sévère avec DFG &lt;30ml/min</li></ul>
Diabète	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diabète (type 1 ou 2) avec atteinte d'organe significative ou un traitement mal adapté (HbA1c ≥8%)</li></ul>
Obésité	<ul style="list-style-type: none"><li>- Adultes avec IMC ≥35 kg/m<sup>2</sup></li></ul>
Immunodéficience* congénitale ou acquise suite à une maladie* ou à un traitement immunosuppresseur*	<p>Immunodéficience significative chez les patients avec :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Maladies hématologiques malignes</li><li>- Néoplasmes / maladies cancéreuses en cours de traitement</li><li>- Maladies inflammatoires à médiation immunitaire (p. ex. lupus érythémateux disséminé, polyarthrite rhumatoïde, psoriasis, maladies inflammatoires chroniques de l'intestin), recevant un traitement immunosuppresseur (y compris les traitements comprenant une dose équivalente de prednisolone &gt;20mg/jour, les traitements d'épargne stéroïdienne et les traitements «biologiques»)</li><li>- Infection VIH à partir d'un nombre de cellules T CD4+ &lt;200 / µL</li><li>- Statut post-greffe d'organes, de moelle osseuse ou de cellules souches, tout comme les patients sur liste d'attente en vue d'une greffe*</li></ul>

\* L'indication à la vaccination doit être décidée par le médecin spécialiste en charge du patient après une évaluation soigneuse du rapport bénéfice-risque.